



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 41 - Subventions aux structures et associations culturelles dans le cadre du dispositif Emergences - Première attribution 2017

Subventions aux structures et associations culturelles dans le cadre du dispositif Emergences

Première attribution 2017

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

La Ville de Besançon, avec le dispositif Emergences, apporte son soutien à de jeunes artistes du territoire dans le domaine du spectacle vivant.

Ce programme, porté par la Ville en partenariat étroit avec les structures culturelles bisontines partenaires (Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, La Rodia - Scène de musiques actuelles, le Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, le Service Culturel du CROUS), permet d'accompagner des projets de création par le biais d'un soutien individualisé qui peut prendre différentes formes (espaces d'échanges, conseils et suivis de professionnels, aide financière, soutien administratif à la structuration et à la communication, mise à disposition d'espaces et de conditions de travail professionnels, mises en réseaux...).

Dans ce cadre, un temps fort, la semaine des Emergences, donne l'occasion à ces jeunes artistes de dévoiler leurs créations inédites au public et aux professionnels sur les plateaux des scènes bisontines. La 10^{ème} édition, qui se déroulera du 6 au 9 juin 2017, mettra à l'honneur trois projets.

En complément, le public aura la possibilité, au cours de cet évènement, de découvrir de jeunes groupes du territoire dans différents bars et petits lieux musicaux de la Ville. En effet, la Ville collabore avec des associations musicales bisontines qui assurent le repérage de ces nouveaux talents et l'organisation de ces concerts présentés chaque soir.

Dans le cadre du dispositif Emergences, il est proposé d'apporter les aides financières aux associations et structures suivantes :

I - Aux associations qui présenteront leurs projets de création dans le cadre de la semaine des Emergences 2017 :

- j CIEL ! - Association Tralalère (conte musical jeune public)

Première création artistique professionnelle pour le jeune public de ce duo, ce projet de conte musical autour de la thématique du ciel réunit les musiciens bisontins Katia Berman et Jordan Teixeira. Assurant l'écriture du texte et les compositions musicales, ces artistes construisent un spectacle mêlant chansons teintées de jazz et musiques du monde, ombres chinoises et parties contées.

Structure développant des actions d'éveil musical pour les tout-petits, l'association Tralalère accompagne administrativement ce projet. Début juin, il bénéficiera de l'accueil en résidence des Deux Scènes-Scène nationale de Besançon pour sa finalisation et sa présentation au public durant la semaine des Emergences, dans le cadre d'une séance scolaire dédiée à des écoles maternelles du territoire et d'une représentation familiale.

Il est proposé d'allouer une aide de **4 000 €** à l'association Tralalère afin de lui permettre de réaliser le spectacle j CIEL ! qui sera présenté dans la Petite Salle de l'Espace durant la semaine des Emergences.

- Orphée grand fou - Lorfèvre Duo - Association Goldenklez (spectacle musical)

Issus du groupe bisontin Kalarash, dont le répertoire porte sur les musiques traditionnelles d'Europe de l'Est, les musiciens David Lefebvre et Agathe Llorca développent actuellement un nouveau projet musical, Lorfèvre Duo, axé sur leurs compositions, en particulier des chansons écrites en français.

Pour leur première création *Orphée Grand Fou*, ils adaptent le mythe d'Orphée et Eurydice sous la forme d'un petit opéra de poche, en alternant chansons, instrumentaux et récitatifs. Inspirés par un univers musical allant d'Ouest en Est, du folk-blues et de la musique anglophone aux musiques d'Europe Orientale, ils mêlent violon, mandoline, guitare folk, dulcimer sur scène. Collaborant pour ce projet avec Louise Lévêque, metteur en scène et comédienne de la Cie Vivre dans le feu, ils imaginent une scénographie empreinte de poésie.

Ce projet, porté administrativement par l'association Goldenklez, est accompagné par le service culturel du CROUS, qui accueillera cette création lors de deux résidences de travail et d'une représentation durant la semaine des Emergences.

Il est proposé d'allouer un soutien de **4 000 €** à l'association Goldenklez afin de permettre d'avancer et de finaliser le projet de création scénique *Orphée Grand Fou* de Lorfèvre Duo qui sera présenté au Petit Théâtre de la Bouloie lors de la semaine des Emergences.

- Ørkestra - Association Le Bastion (musiques actuelles)

Le projet *Ørkestra* réunit un ensemble de musiciens issus des musiques actuelles, adhérents du Bastion, qui développent un projet de réorchestration de chefs d'œuvre de la musique classique pour orchestre amplifié, sans chef d'orchestre.

Mêlant basses, batteries, guitares, machines, ce projet est porté par Frédéric Boudot, musicien bisontin. Autour d'un noyau dur de quatre artistes, une quarantaine de musiciens participent à cette création professionnelle autour des œuvres de Ravel ou Saint-Saëns notamment.

Ce projet, produit par le Bastion, bénéficie de l'accompagnement du service culturel du CROUS et de La Rodia, qui accueillent ces artistes pour des résidences de travail. Lors de la semaine des Emergences, un concert réunissant 24 musiciens sera proposé à La Rodia, avant une nouvelle représentation envisagée dans le cadre de la prochaine édition du Festival de Musique de Besançon Franche-Comté.

Il est proposé d'apporter une aide de **7 000 €** à l'association Le Bastion afin de lui permettre d'avancer et de finaliser le projet de création scénique *Ørkestra* qui sera présenté à La Rodia lors de la semaine des Emergences.

Cette subvention fera l'objet d'un avenant à la convention triennale 2015-2017 entre la Ville de Besançon et Le Bastion.

En cas d'accord, le montant total des subventions, soit **15 000 €**, sera prélevé sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

II - Au CROUS de Besançon qui, avec un programme de soutien spécifique, accompagne des projets en cours d'émergence :

- Le Festival de la Bouloie - 10 au 14 avril 2017 - Service culturel du CROUS

Proposé par le Service culturel du CROUS, le Festival de la Bouloie s'inscrit comme un Festival de pratiques artistiques émergentes et amateurs présentant les créations des étudiants issus de toutes filières universitaires dans le domaine de la danse, du cirque et du théâtre.

Du 10 au 14 avril 2017, une à deux créations par soir seront présentées au Petit Théâtre de la Bouloie au cœur du campus, soit 7 créations au total.

En amont, les étudiants auront travaillé leurs spectacles dans des conditions professionnelles lors de résidences de trois jours dans ce même lieu, chaque compagnie étant accompagnée par un binôme d'étudiants du Diplôme des métiers d'art Régie de spectacle au Lycée Pasteur pour la création lumière et d'un technicien lumière.

Il est proposé d'apporter un soutien de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour la réalisation de ce Festival.

En cas d'accord, la somme de **2 500 €** sera prélevée sur la ligne 65.33/65731 CS 10032.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution des subventions proposées pour un montant total de 17 500 €,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants à intervenir dans ce cadre.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. POULIN n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **14 AVR. 2017**



Contrôle de légalité